



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-46628>

Département(s) de publication : **79, 85, 17, 33, 86, 44**

Annonce n° **26-46628**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Inst. Interdpt bassin Sèvre Niortaise

Correspondant : RICOLLEAU Olivier

Adresse : Maison du Département - CS 58880, 79028 Niort cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0549780260

Courriel : achat-public@sevre-niortaise.fr

Adresse internet : <http://www.sevre-niortaise.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://sevre-niortaise.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_305_1160695.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Construction d'une passe à poissons sur le canal du Mignon à l'écluse de Sazay

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 08/06/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAPA
2026083**

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/05/2026